



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Chapitre 17. Le développement de la formation et du calcul économique chez les agriculteurs

Jacques Chatanay, Philippe Richard

Citer ce document / Cite this document :

Chatanay Jacques, Richard Philippe. Chapitre 17. Le développement de la formation et du calcul économique chez les agriculteurs. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 273-278;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2050>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2050

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Chapitre 17

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DU CALCUL ÉCONOMIQUE CHEZ LES AGRICULTEURS

par J.-N. CHATANAY * et Ph. RICHARD **

PREAMBULE

Un récent rapport d'un Centre de Gestion faisait état « de l'extraordinaire appétit des agriculteurs en matière d'information économique ».

Une telle affirmation peut paraître exagérée à qui n'a pas suivi de près l'évolution des agriculteurs. Elle suppose en effet une mutation profonde de la part de ces derniers et leur accession au langage et au calcul économiques, alors que l'évolution de l'agriculture avait surtout porté jusqu'à maintenant sur le plan technique et que la formation des agriculteurs était surtout basée sur la diffusion du progrès par le canal des organismes de vulgarisation. Si le terme même de vulgarisation a été remplacé par celui de développement — on peut du reste contester le choix de ce nouveau terme — c'est que les responsables ont acquis la conviction que l'évolution des entreprises agricoles ne pouvait s'effectuer dans des conditions favorables qu'en s'intégrant dans un contexte beaucoup plus vaste et qui est défini par les règles générales de l'économie.

Cette évolution s'est traduite au niveau des exploitations par un développement de la notion de gestion, et sur le plan global par une participation de plus en plus grande des organisations agricoles à l'élaboration de la politique économique alors que l'agriculture s'intégrait de plus en plus dans l'économie.

Cette évolution a été rapide : est-il besoin de rappeler pour le souligner que ce n'est qu'en 1960 que furent véritablement créées en France les statistiques agricoles. Cette date est significative car elle ne correspond pas seulement à la mise en place d'un appareil statistique embrassant l'ensemble de l'agri-

culture, mais elle coïncide avec une toute nouvelle conception de la politique agricole, celle qui a été définie par la Loi d'Orientation. Dès l'instant où l'on admettait que l'agriculture constituait une activité économique de même nature que celle des autres secteurs, qu'elle obéissait aux mêmes règles de rémunération et de revenus, que la production devait déboucher sur des marchés organisés, que l'évolution des structures se faisait à partir de certains systèmes de références et dans le cadre d'une politique volontaire, il était nécessaire de disposer d'un instrument statistique permettant d'avoir une connaissance précise de la situation de l'agriculture, aussi bien à l'échelon national que régional et local.

L'insertion de l'agriculture dans le cadre du Marché Commun rend encore plus impérieuse cette amélioration de la connaissance économique. La vaste enquête entreprise dans le cadre communautaire en est une des manifestations, ne serait-ce que parce qu'il devient de plus en plus évident que seules les exploitations qui auront atteint un certain niveau de compétitivité pourront survivre, et qu'il est indispensable de prévoir à terme l'évolution de l'agriculture dans le cadre des prévisions portant sur l'estimation de la demande, de l'adaptation de l'offre aux besoins, et de l'organisation des marchés.

Pour l'agriculteur, confronté au niveau de son entreprise avec ces problèmes, les questions se posent en termes de revenu, de rentabilité et d'investissements. L'extraordinaire intérêt manifesté dans toute la France au sujet de la T.V.A., constitue à cet égard un excellent test, même si peu d'agriculteurs ont encore opté pour l'assujettissement.

I. — DEVELOPPEMENT DU CALCUL ECONOMIQUE CHEZ LES AGRICULTEURS

Cette évolution de l'agriculture s'est traduite par de nouveaux modes de définition de la politique agricole qui ont eux-mêmes nécessité une partici-

pation sur de nouvelles bases des organisations agricoles et de leurs dirigeants.

L'agriculture n'a fait tout d'abord qu'une entrée tardive dans le Plan ; il fallut attendre le IV^e Plan pour que les questions agricoles fassent l'objet d'un chapitre correspondant à leur importance, et ce n'est qu'à l'occasion de l'élaboration du V^e Plan qu'une

* Sous-Directeur à la FNSEA.

** Directeur de l'IGER.

confrontation générale des problèmes agricoles a été effectuée tant au niveau national que régional par le canal des CODER, encore que pour des raisons politiques, le rapport de synthèse, qui devait donner suite à cette vaste confrontation, n'ait pas vu le jour. Les agriculteurs ont cependant manifesté d'une façon constante un vif attachement à la planification qui leur est apparue comme le moyen le plus apte à déterminer la place de l'agriculture dans l'économie, à garantir leurs revenus dans le cadre d'une politique globale à prévoir évolution des structures agricoles, à organiser la production et la commercialisation en fonction de prévisions à terme, à faire face aux problèmes posés par les investissements et le financement des entreprises, à prévoir un développement des équipements collectifs, et à mettre en place une politique régionale équilibrée. 103 représentants des organisations agricoles ont ainsi participé aux travaux de 19 commissions de modernisation, sur les 30 qui avaient été instituées, et dans le cadre des Commissions de Développement Economique Régional, 125 sièges sur 924 leur étaient réservés. Cet attachement au Plan s'est manifesté sans ambiguïté lors des débats qui eurent lieu au Conseil Economique et Social, et ce fut sans doute l'une des raisons qui joua pour confier à l'un de leurs dirigeants, M. Deleau, la Présidence de la Section du Plan et des Investissements du Conseil Economique et Social.

Le Plan ne fut pas simplement l'occasion d'une nouvelle forme de participation des dirigeants agricoles à l'élaboration de la politique ; il a permis également à toutes les organisations agricoles d'organiser dans toute la France des sessions d'étude et de formation pour faire pénétrer les notions de prévisions, de programmation, d'organisation. 52 sessions nationales et 32 journées d'étude furent ainsi réalisées au cours de l'élaboration du V^e Plan, auxquelles participèrent près de 3.000 responsables agricoles. De même, toutes les publications faites par les organisations agricoles témoignent de leur souci de faire participer le plus largement possible les agriculteurs à cet effort de réflexion économique.

C'est pourquoi, il apparaît particulièrement grave que cet effort ait été suivi de réelles déconvenues. Sur le plan national, les résultats n'ont pas confirmé ce que les agriculteurs pouvaient attendre de la planification, notamment en matière de politique de revenus, et c'est sans doute dans une politique plus flexible et reflétant mieux la situation très mouvante actuelle de l'agriculture qu'une solution pouvait être trouvée. Le problème en effet, et il se pose maintenant au niveau du Marché Commun, est de pouvoir adapter la prévision à l'évolution très rapide de l'agriculture, et aux disparités très graves de situation qui se créent entre l'agriculture et les autres secteurs ; et au sein de l'agriculture entre les diffé-

rentes régions et les différents types d'exploitations. A ce sujet, la participation des agriculteurs au niveau régional est capitale. Elle le deviendra de plus en plus avec l'accentuation de la politique de régionalisation. Là, il faut reconnaître que les organisations agricoles ne disposent pas encore au niveau régional de structures leur permettant de répondre aux exigences des travaux qui leur sont demandés. Mais surtout, il est apparu aux agriculteurs que la consultation qui était faite au niveau régional était plus formelle que véritable, et que suivant l'expression de certains, le Plan demeurait l'œuvre de technocrates.

Au niveau national, la participation des dirigeants agricoles à la nouvelle conception de la politique agricole s'est également traduite par la création en 1964 de la Commission des Comptes de l'Agriculture. Les agriculteurs ont également attaché beaucoup d'importance aux travaux de cette Commission, et ils l'ont manifestée par les critiques qu'ils ont constamment faites à l'égard de l'insuffisance des comptes propres au secteur agricole. De même que la statistique agricole donne surtout des données sur la description physique de l'agriculture, mais est presque muette sur la statistique proprement économique et financière, de même les comptes du secteur agricole ne comportent pas encore de comptes capital, ne permettent pas de suivre d'une façon précise les charges de l'agriculture, d'exprimer le volume des transferts en faveur du secteur agricole, d'évaluer les revenus au niveau des ménages, et d'établir des comptes par région. Or, c'est précisément ce qui apparaît, pour les agriculteurs, comme des éléments essentiels, non seulement pour asseoir une politique agricole, mais parce que ces données correspondent à leurs préoccupations de tous les jours. On constate là un déphasage entre le souci d'une administration préoccupée de n'avancer qu'à coup sûr et avec des méthodes rigoureuses, et l'impatience d'hommes qui, engagés dans un secteur en pleine mutation, ont le sentiment de ne pas disposer de données qui leur permettraient de mettre fin à des incertitudes.

C'est dans cet esprit que la plupart des organisations agricoles ont été amenées à créer leurs propres Bureaux d'étude en matière économique. Et ceci est très caractéristique de l'évolution récente de l'agriculture et des nouveaux problèmes auxquels ont à faire face les responsables agricoles. Il ne s'agit pas pour eux de concurrencer les services de l'Administration, mais de disposer d'organismes de réflexion leur fournissant la matière dont ils ont besoin pour cette élaboration de la politique agricole.

Ainsi, l'ensemble des organisations agricoles ont créé l'Institut National de Gestion et d'Economie Rurale qui groupe les Centres de Gestion et les Associations Régionales d'Economie Rurale ; l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

dispose d'un Bureau d'étude spécialisé dans l'étude de la comptabilité au niveau national et de la prévision ; et les autres organisations — Syndicalisme, Crédit, Coopération et Mutualité — du Bureau Agricole Commun pour l'étude de la conjoncture économique.

Si des relations de plus en plus confiantes se sont instituées entre ces bureaux d'étude et l'Administration, il n'en demeure pas moins qu'une certaine

réserve subsiste encore à l'égard de la contribution que ces bureaux pourraient apporter à l'amélioration des connaissances économiques dans le secteur agricole. C'est ainsi par exemple que les références dont dispose actuellement l'I.G.E.R. à partir des comptabilités des agriculteurs adhérant aux Centres de Gestion, pourrait constituer une source d'information précieuse dans un secteur où il reste encore beaucoup à apprendre.

II. — DEVELOPPEMENT DE LA NOTION DE GESTION

La structure qui en France a privilégié le développement du raisonnement économique chez les agriculteurs est celle des Centres de Gestion mis en place à partir de 1955. Si les premières ébauches de comptabilité agricole remontent à la fin du 19^{me} siècle, il a fallu attendre ces dernières années pour qu'elles trouvent quelque audience. Plus écoutées furent les initiatives qui visaient à assurer à l'agriculteur la maîtrise technique : c'est ainsi que les C.E.T.A. connurent un développement plus rapide à leur création que les offices de comptabilité.

Comment expliquer ce manque d'intérêt pour l'information économique. Psychologiquement, d'abord ; l'agriculteur, de formation primaire dans la majorité des cas, manque d'attraction pour l'information écrite, pour la « paperasse » ; il n'aime pas dévoiler son chiffre d'affaires ni confronter ses résultats avec ses voisins et d'ailleurs il se méfie des chiffres. Financièrement ensuite, la cotisation très modeste demandée par les Centres de Gestion a pu en rebuter certains. Mais la raison essentielle nous semble d'ordre économique.

L'agriculteur s'est ouvert à la notion de gestion en présence des difficultés. La devise de l'après-guerre était « produire », d'où le succès des campagnes destinées à promouvoir des améliorations techniques, d'où le développement rapide de la mécanisation au détriment souvent de la rentabilité. Depuis quelques années au contraire, l'agriculteur se sent menacé par l'environnement économique et victime dans une civilisation qui assure de plus en plus de bien-être aux différentes catégories sociales. Les discordances constatées entre le taux de croissance de la production et du revenu agricole, les incertitudes de prix et de débouchés, les disparités entre le revenu moyen des agriculteurs et celui des autres catégories de travailleurs, tout ceci, joint à l'action des organismes professionnels et à celle du gouvernement, a amené un nombre de plus en plus grand d'agriculteurs à s'interroger sur les facteurs qui déterminent le revenu agricole.

D'autre part, le développement considérable des investissements et la création d'unités coopératives

aux très vastes dimensions, ont confronté l'agriculture avec les problèmes de financement et d'investissements et nécessitent une formation économique de plus en plus poussée, non seulement des responsables mais de tous les chefs d'entreprise agricole. Faut-il rappeler, à ce titre, que si, sur la base 100 en 1959, l'indice du revenu brut agricole était de 130 en 1964, celui des charges financières est de 283, et que le solde des opérations financées par le Crédit Agricole, est passé de 20 milliards en 1964 à 41 milliards à la fin de 1967.

Situation actuelle de la gestion en France

Les Centres de Gestion et d'Economie Rurale se sont implantés à partir de 1950. Actuellement, il y a 87 Centres départementaux. Le total des adhérents pour l'ensemble de la France est d'environ 18 000, soit une moyenne par Centre de 210 adhérents.

Dès le départ, ce sont les agriculteurs les plus dynamiques qui ont adhéré. Une enquête réalisée en 1967 révèle que 60 % des adhérents des Centres sont également membres de C.E.T.A.

Après un développement rapide, les Centres de Gestion ont connu plusieurs années de stabilité ; nous assistons depuis un an à une augmentation rapide du nombre des adhésions. Nous en verrons plus loin les causes.

La triple mission du Centre de gestion

— Sa première tâche consiste à aider l'agriculteur à acquérir les moyens de raisonner en termes économiques son exploitation. Le rôle du conseiller de gestion est davantage celui d'un pédagogue que celui d'un expert, à la différence du conseiller technique. A partir des moyens mis en œuvre, le conseiller doit faire découvrir à l'agriculteur le mécanisme économique interne de son exploitation, les facteurs extérieurs qui vont influencer ses résultats.

— la deuxième mission du Centre s'adresse aux agriculteurs dans leur ensemble. Le Centre dispo-

sant grâce à son réseau d'adhérents, d'un échantillonnage valable des différents systèmes de production, pour chaque région agricole du département, peut fournir des références économiques valables sur le plan départemental. Il travaille alors avec les autres organismes chargés du développement, avec les Chambres d'Agriculture, le Syndicalisme, le Crédit agricole...

— enfin le Centre peut valoriser les chiffres qu'il détient en réalisant des études sur les productions ou les moyens de production qui serviront aux professionnels du département. Il est aussi un des maillons de la chaîne qui permettra à l'I.G.E.R. de réaliser des études économiques au niveau national.

Le rôle du Centre de gestion dans la formation économique

Comment le Centre de Gestion va-t-il amener l'agriculteur à acquérir un raisonnement économique ?

Il lui demandera tout d'abord de tenir un enregistrement plus ou moins poussé, selon les capacités de l'agriculteur, des recettes, des dépenses, des quantités d'engrais épandus, des aliments consommés par le bétail, peut-être aussi d'enregistrer le temps de travail pour certaines productions.

En fin de campagne, ces enregistrements permettent au conseiller d'établir une fiche d'exploitation qui dégage, à côté du compte d'exploitation global les principales caractéristiques techniques de l'entreprise.

Cette fiche sera commentée par le conseiller avec l'agriculteur et les améliorations seront envisagées ensemble. Une autre pratique, couramment utilisée dans les Centres, est celle de l'analyse de groupe qui est une comparaison des résultats de chacun à ceux de l'ensemble du groupe. De telles réunions bien menées, ont une valeur pédagogique certaine, car elles habituent l'agriculteur à discuter en groupe et à remettre en question son exploitation.

Aux méthodes d'analyse globale de l'exploitation, les Centres de Gestion ont de plus en plus substitué des méthodes plus analytiques, dans lesquelles les charges sont affectées en fonction des activités ou des secteurs d'activités. Elles demandent une prise de l'information plus rigoureuse, mais sont pédagogiquement plus efficaces, car elles permettent à l'agriculteur de mieux pénétrer les mécanismes internes de l'exploitation.

Mais maintenant l'agriculteur et son conseiller ont pénétré dans un domaine plus prometteur, mais aussi plus difficile et d'approche délicate, celui du calcul économique prévisionnel.

Par le programme planning, suite du budget partiel correspondant à des alternatives successives qui

conduit l'agriculteur vers une situation prévisionnelle meilleure, par le programme linéaire qui lui, va directement à l'optimum, le conseiller a des possibilités maintenant considérables pour aider l'agriculteur qui cherche pour l'avenir, le système de production le mieux équilibré. En outre l'élaboration de ces programmes est une étape pédagogique très importante aussi bien pour l'agriculteur que pour le conseiller. En effet c'est à ces instants que se mettent en place dans l'esprit de l'un comme de l'autre, les éléments du raisonnement économique. Consommation - Disponibilité - Limitation - Contrainte - Marge, etc...

Mais la recherche d'une meilleure pédagogie a conduit à des procédures nouvelles. Celles-ci consistent à sensibiliser les agriculteurs au raisonnement économique à partir de données chiffrées approchées, obtenues par enquête et non plus par un enregistrement systématique souvent rebutant pour l'agriculteur.

La discussion qui s'amorce au cours d'une réunion d'un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs, avec lesquels une dizaine de critères d'analyse de gestion ont été calculés pour leur propre ferme est, à cet égard, une expérience exemplaire.

La réflexion commune chemine lentement, mais les aspects essentiels concernant l'équilibre économique de l'entreprise sont soulevés et approfondis. La plupart du temps, il en découle un programme de travail pour le groupe. En outre, fréquemment les agriculteurs eux-mêmes, sentant l'intérêt de posséder des éléments plus précis réclament un carnet pour enregistrer les éléments financiers et techniques qui leur sont indispensables pour gérer.

Développement des Centres

Le coût réel des services rendus par le Centre à son adhérent s'élevait en 1967 à 800 F par an, pour la gestion globale, à 1 100 F pour la gestion par une méthode analytique, à 1 350 F pour la tenue d'une comptabilité. Par contre, la cotisation de l'adhérent était en moyenne de 190 F (l'éventail allant de 50 à 800 F). L'écart est comblé grâce aux subventions du F.N.D.A. aux aides locales (Chambre Agriculture, organisations professionnelles...) aux ressources provenant des études économiques réalisées par le Centre à la demande d'organismes publics ou privés.

Chaque adhérent nouveau représente donc pour le Centre une charge nouvelle qui doit être couverte par de nouvelles ressources ; cet élément explique en grande partie le développement modéré des Centres de Gestion ces dernières années. L'amélioration de la productivité des Conseillers, l'augmentation des cotisations, l'aide accrue de la collectivité sont des solutions, mais les Centres devront

surtout orienter de plus en plus leur action vers la formation et non plus seulement vers le conseil. Leur rôle est d'aider l'agriculteur à gérer son exploitation, mais plus encore de faire de l'agriculteur un chef d'entreprise. Si le second but est atteint, il sera en mesure d'assumer seul la gestion courante et n'aura recours au Centre que pour des études précises : établissement de budgets, étude d'organisation, étude préalable à un investissement.... Si le Centre ne peut augmenter indéfiniment le nombre de ses adhérents, il peut par contre former des promotions successives d'agriculteurs. Aussi assistons-nous à une augmentation sensible du temps passé par les Conseillers à des tâches de formation. De 1965 à 1967, le nombre d'heures consacrées à la formation économique des agriculteurs (adhérents, jeunes ou responsables professionnels) a doublé.

Deux éléments récents vont amener les agriculteurs à s'intéresser davantage à la comptabilité et à la gestion : c'est d'une part la mise en place du réseau comptable européen qui suit 3 000 exploitations en comptabilité, d'autre part, l'extension à l'agriculture du régime de la T.V.A. De nombreux agriculteurs vont ainsi se familiariser avec les mécanismes comptables et prendre conscience des équilibres économiques à l'intérieur de l'exploitation.

Toutes les organisations agricoles ont conscience aujourd'hui de la nécessité d'aider à la formation économique de l'agriculteur. Il faut signaler par exemple les actions de formation menées par la Coopération pour les administrateurs des Coopératives. Cette formation porte sur une meilleure connaissance financière et commerciale des coopératives. Plus généralement, le mouvement de révision des coopératives qui se développe depuis plusieurs années, a pour objectif une meilleure intégration des Coopératives dans l'économie agricole et se traduit par des actions complémentaires sur les plans juridiques, comptables, économiques et sociaux.

La gestion dans la C.E.E.

Il est intéressant d'évoquer rapidement la situation de quelques pays voisins, notamment des pays membres de la C.E.E., afin de comparer le niveau de formation économique de leurs agriculteurs.

En Allemagne de l'Ouest, une des caractéristiques de la gestion est la séparation presque totale de la comptabilité et des services publics ou privés de vulgarisation et de gestion. La comptabilité s'est développée pour des raisons fiscales, certaines exploitations (50 000 environ sur 1 500 000) étant tenues de fournir leurs résultats comptables au fisc.

La gestion proprement dite se distingue peu de la vulgarisation, les deux tâches étant assumées par des conseillers polyvalents. Les données recueillies

par la gestion ne sont utilisées que pour ses propres besoins et ne servent en aucune manière à la politique agricole. Depuis la loi Verte de 1955, un réseau comptable de 6 000 à 8 000 exploitations moyennes a été institué afin de permettre au Ministère de l'Agriculture d'établir un rapport annuel sur les revenus et les dépenses des exploitations.

La gestion et la vulgarisation en Belgique sont du ressort des services du Ministère de l'Agriculture, sauf en pays flamand où elles relèvent d'une organisation professionnelle de type mutuel : le Boerenbond.

-- L'Institut Economique Agricole qui tient également 1 000 comptabilités qui servent à l'établissement de standards et à l'orientation de la politique agricole. Au total, sont tenus 3 850 carnets d'exploitation et 3 000 comptabilités en partie double. Les agriculteurs concernés reçoivent des résultats individuels très détaillés et participent à des discussions en groupe.

L'Italie est venue assez tard à la gestion. Aussi la situation y est encore très confuse, l'accent ayant jusqu'à présent été mis surtout sur la réforme agraire. Actuellement, le nombre d'exploitations en gestion ne dépasse pas 1 200. Il s'agit davantage pour l'Institut National d'Economie Agraire (I.N.E.A.) qui s'en occupe, de recherche d'information que de gestion.

En Hollande comme en Allemagne, la comptabilité s'est développée d'abord pour des raisons fiscales. La moitié des agriculteurs hollandais tiennent une comptabilité fiscale, avec l'aide de bureaux coopératifs ou privés, financés par les cotisations des adhérents.

La gestion est du ressort des Conseillers de base polyvalents. Il existe en moyenne un vulgarisateur pour 400 exploitants. Les vulgarisateurs sont suivis au niveau régional par des conseillers spécialisés en gestion ; au niveau national, le Conseil National de Gestion définit les méthodes et les documents, et assure le perfectionnement. Ces différents services dépendent de l'Administration. Le nombre des exploitations suivies en gestion est de 8 000. Si l'on y ajoute les exploitations du Réseau Comptable européen, 10 % environ des exploitations hollandaises bénéficient de conseils de gestion. C'est le pourcentage le plus élevé de la C.E.E.

Les méthodes prévisionnelles sont moins utilisées qu'en France : le programme planning n'a été introduit qu'en 1960 et la programmation linéaire en est au stade de l'expérimentation.

..

En conclusion de ce rapide tour d'horizon, nous voyons que la comptabilité agricole, pour des raisons fiscales, est souvent plus développée qu'en France.

La gestion par contre y est moins pratiquée ou trop hétérogène pour fournir des éléments utilisables pour l'orientation de la politique agricole et, elle, est généralement le fruit de l'Etat, alors qu'en France elle est le fruit d'un effort de la Profession elle-même.

Conclusion

Si l'on veut porter un jugement rapide sur la pénétration du calcul économique chez les agriculteurs, on pourrait dégager les idées suivantes :

Le calcul économique oblige ces derniers à dépasser l'horizon limité des préoccupations locales et immédiates. Il exige donc tout d'abord une modification dans le comportement des agriculteurs, et cette modification est très lente, quelle que soit l'évolution que l'on peut constater de la part de leurs dirigeants, de même que l'adhésion d'un certain nombre d'entre eux aux notions de gestion dans la conduite de leur entreprise. Pour y parvenir, il faut rompre la méfiance et le scepticisme des agriculteurs à l'égard des chiffres. Méfiance et scepticisme qui reposent sur le fait que les agriculteurs en prise avec la réalité jugent que les situations sont beaucoup plus complexes que les chiffres ne peuvent l'exprimer et craignent également que les chiffres ne soient utilisés à leur encontre et ne se retournent contre eux.

Il est pourtant essentiel que l'ensemble des agriculteurs saisissent l'importance du calcul économique afin de diriger leur exploitation dans les conditions les plus favorables et de participer en toute connaissance de cause à la politique élaborée par leurs dirigeants. Il serait particulièrement grave, et ceci ne manque pas déjà d'être exploité par certains, qu'une cassure s'établisse entre les préoccupations des dirigeants et celles de l'ensemble des agriculteurs. La solution passe certes par une amélioration technique des statistiques et des comptes de l'agriculture, et une meilleure compréhension des besoins des agriculteurs en la matière, mais également dans le renforcement de la formation et de l'information économiques. Parmi les moyens

préconisés par le Groupe « Equilibre » du V^{me} Plan pour améliorer les mécanismes économiques, figure en première place l'information économique. « En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, est-il noté dans le rapport de ce Groupe, l'information relative au développement économique et social est encore très insuffisante. Il n'est à peu près aucun secteur où elle soit aujourd'hui adaptée aux besoins ». Si cette constatation a une portée générale, elle comporte encore davantage de vérité en ce qui concerne le secteur agricole.

En premier lieu, il faudrait souligner l'insuffisance de l'enseignement économique alors que, au fur et à mesure que l'agriculteur accède à des responsabilités, il lui est de plus en plus nécessaire de disposer d'une formation économique. Il est d'ailleurs frappant de constater combien les agriculteurs accèdent rapidement au langage économique et en saisissent la signification si une claire explication des termes leur en est donnée. Si cet effort en faveur de l'enseignement économique doit se retrouver à tous les niveaux de l'enseignement, il nous paraît particulièrement souhaitable qu'il se manifeste au niveau de l'Université. Des chaires d'économie rurale ont déjà accompli un travail important dans ce domaine, et des chercheurs ont manifesté leur souci de faire correspondre étroitement leurs propres travaux avec la diffusion de l'enseignement économique. Mais il reste là encore beaucoup à faire ; on peut espérer que la réforme de l'enseignement et de l'Université y contribuera.

De la part des organisations agricoles, cet effort s'est traduit par des sessions de formation de style plus ou moins différent ; la création de bureaux et de commissions économiques, l'inflexion de la vulgarisation vers le développement. Mais ces efforts n'ont pas donné tout ce qu'on peut en attendre en raison, pour une part de leur dispersion, et surtout du manque de méthode. Et c'est peut-être là où il serait important de poursuivre avec les spécialistes de l'économie rurale, une réflexion commune pour mettre au point les méthodes et les documents susceptibles de développer dans les conditions les plus efficaces et les plus rapides, la formation économique des agriculteurs.